

Sujet : [!! SPAM] [INTERNET] Projet centrale photovoltaïque à Berrac

De : Berrac_anonyme <berrac_anonyme@orange.fr>

Date : 04/10/2022 10:41

Pour : pref-berrac@gers.gouv.fr

Monsieur le Commissaire,

Je m'interroge sur les mesures d'intégration paysagère prévues au projet, en particulier "la plantation d'arbres et de haies en périphérie du site afin de renforcer la végétation existante et de maintenir un masque visuel. " Le coût estimatif de cet aménagement se monte en effet à seulement 25 000 € (selon la Note complémentaire en réponse à l'Avis MRAe).

Avec une somme aussi petite et compte-tenu de la dimension du site, je pense malheureusement qu'il est illusoire de pouvoir créer un masque visuel efficace permettant de garantir le respect des enjeux environnementaux.